

GROSSESSE IMPRÉVUE

DES
PROFESSIONNEL·LE·S
AVEC QUI PARLER



DES PROFESSIONNEL·LE·S AVEC QUI PARLER

Vous faites face à une grossesse imprévue. Les circonstances dans lesquelles vous vous trouvez peuvent être source de questionnements, d'insécurité, d'ambivalence et de doutes.

En plus du suivi médical, vous pouvez, si vous le souhaitez, vous entretenir librement de votre situation et des possibilités d'interrompre ou de poursuivre la grossesse avec d'autres professionnel·le·s.

Au cours de cet entretien peuvent être abordées aussi bien les questions d'ordre psychologique, social, juridique que matériel ou financier.

Quelle que soit votre situation, accompagnement et soutien peuvent vous être proposés. Un tel entretien peut vous aider à prendre la décision la plus juste pour vous-même.

**AMBIVALENCE,
INTERRUPTION
DE GROSSESSE**

ENTRETIEN(S) ET ACCOMPAGNEMENT VOUS SONT PROPOSÉS A LA CONSULTATION DE SANTÉ SEXUELLE

Si vous n'êtes pas sûre de poursuivre votre grossesse, une conseillère en santé sexuelle de la Fondation PROFA ou du CHUV vous propose un entretien confidentiel et gratuit. Vous pouvez y exprimer vos réactions, vos émotions et vos doutes face à la survenue de cette grossesse.

Cette professionnel·le répond à vos questions et vous informe sur la grossesse et/ou l'interruption de grossesse. Il·elle vous renseigne sur les démarches liées à une interruption de grossesse, vous aide à clarifier vos choix et s'assure que vous puissiez prendre votre propre décision en toute connaissance de cause.

Votre partenaire peut aussi avoir un entretien pour exprimer ses propres questionnements et réflexions, avec vous ou individuellement.

Vous recevez des propositions pour la prévention d'une nouvelle grossesse et l'instauration d'une contraception qui vous convienne.

Vous recevez un soutien personnalisé. En cas de besoin, vous êtes réorienté·e·s vers une consultation spécialisée.

**POURSUITE
DE LA
GROSSESSE**

**ENTRETIEN(S) ET ACCOMPAGNEMENT
VOUS SONT PROPOSÉS
AU CONSEIL EN PÉRINATALITÉ**

En cas de poursuite de la grossesse, le Conseil en périnatalité de la Fondation PROFA et du CHUV vous reçoivent gratuitement. Ils vous apportent information, soutien ou aide matérielle, en plus du suivi médical indispensable de votre médecin ou d'une maternité.

Le tandem sage-femme conseillère et assistante sociale en périnatalité est à votre disposition pour vous informer, vous accompagner et vous orienter sur toutes les questions en lien avec la grossesse, la maternité et la paternité en tenant compte du contexte personnel, familial et social.

MOINS DE 16 ANS

Une attention particulière est portée aux adolescentes pour lesquelles une consultation spécialisée est prévue à la Consultation de santé sexuelle de la Fondation PROFA ou au CHUV (DISA). Selon la loi, cette consultation est obligatoire pour les moins de 16 ans en cas d'interruption de grossesse.

INFORMATION SUR L'ADOPTION

Il arrive qu'une femme ne désirant pas interrompre sa grossesse ou dont la grossesse est trop avancée pour le permettre ne puisse assumer l'enfant à naître.

Elle peut alors envisager de confier l'enfant en vue d'adoption. Pour réfléchir aux modalités et conséquences de ce choix, les professionnel-le-s du Conseil en périnatalité de PROFA et du CHUV informent la femme et la soutiennent; ils-elles l'accompagnent dans les démarches administratives qui peuvent commencer avant la naissance.



AMBIVALENCE / INTERRUPTION DE GROSSESSE

FONDATION PROFA | CONSULTATION DE SANTÉ SEXUELLE

Aigle, Lausanne, Morges, Nyon, Payerne, Renens, Vevey, Yverdon
021 631 01 42
www.profa.ch/css



CHUV | CENTRE DE SANTE SEXUELLE ET SERVICE SOCIAL DE LA MATERNITÉ

Bâtiment de la Maternité | Av. Pierre-Decker 2 | 1011 Lausanne
021 314 32 48 | Centre de santé sexuelle
021 314 31 98 | Service social
www.chuv.ch/dfme



CHUV | DIVISION INTERDISCIPLINAIRE DE SANTÉ DES ADOLESCENTS (DISA)

Av. Pierre-Decker 5 | 1011 Lausanne
021 314 37 60
www.chuv.ch/disa

POURSUITE DE LA GROSSESSE

FONDATION PROFA | CONSEIL EN PÉRINATALITÉ

Aigle, Lausanne, Morges, Nyon, Payerne, Renens, Vevey, Yverdon
021 631 01 50
www.profa.ch/cp

CHUV | CONSEIL EN PÉRINATALITÉ

Av. Pierre-Decker 2 | Lausanne
021 314 35 00 | Sages-femmes conseillères
021 314 31 98 | Service social de la maternité
www.chuv.ch/dfme

AUTRES INFORMATIONS UTILES

DANS LE « CARNET D'ADRESSES PETITE ENFANCE 0-4 ANS »

à l'usage des parents sur le site www.vd.ch/ca-petite-enfance

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE SUR L'ADOPTION

OFFICE DES CURATELLES ET DES TUTELLES PROFESSIONNELLES (OCTP)

Ch. de Mornex 32 | 1003 Lausanne
021 316 66 66